

04.04.2003 - 14:22 Uhr

Nagra: Stockage des déchets de faible et moyenne activité: les anciennes listes de sites ne sont plus valables

Wettingen (ots) -

La Nagra souhaite attester que les anciennes listes énumérant les sites envisagés pour le stockage des déchets de faible et moyenne activité (DFMA) ne sont aujourd'hui plus valables et ont par conséquent perdu toute signification. La Nagra désire ainsi réfuter les suppositions émises ces derniers jours, selon lesquelles les sites potentiels identifiés au début des années 1980 seraient susceptibles de figurer dans une nouvelle procédure de sélection. Du fait de l'évolution des techniques employées pour l'évacuation des déchets, les critères utilisés ont été modifiés. A titre d'exemple, il n'est plus obligatoire que l'accès au site soit horizontal .

A l'issue d'une longue procédure de sélection, qui prenait en compte l'ensemble du territoire national, le site du Wellenberg a été proposé en 1993 pour la construction d'un dépôt destiné aux DFMA. La sélection s'est effectuée sur la base d'une liste initiale de 100 sites, que l'on a réduite à 20 au début des années 1980. Finalement, des études géologiques sur le terrain ont été réalisées sur quatre sites potentiels et la comparaison des résultats a conduit au choix du Wellenberg.

Il est maintenant nécessaire de reprendre les recherches au début. Cependant, il n'est pas possible de se baser sur l'ancienne procédure de sélection, ce qui enlève par conséquent toute signification aux listes établies dans ce contexte. Nous devons aujourd'hui travailler à partir des critères et des connaissances actuels.

Selon le Conseil fédéral (dans sa réponse à l'interpellation Marty Kälin du 3 octobre 2002), dès que le cadre légal sera fixé par la loi sur l'énergie nucléaire, il sera nécessaire d'examiner la stratégie d'évacuation des déchets, les structures existantes, l'organisation actuelle du stockage, mais aussi l'implication de la classe politique et du public dans le processus de réalisation d'un dépôt.

Sur le plan technique, la situation a aussi beaucoup évolué: ainsi, les caractéristiques des déchets et les quantités à stocker sont mieux maîtrisées qu'il y a 20 ans. On peut aujourd'hui transporter de lourdes charges sur une rampe (ce qui signifie que l'on ne doit plus obligatoirement prévoir un accès à l'horizontale), les aspects logistiques de l'accès au site et la possibilité d'acheminer les déchets par le rail plutôt que par la route ont gagné en importance, etc.

La Suisse dispose actuellement de sites de stockage intermédiaire dont la capacité est suffisante pour entreposer l'ensemble des déchets radioactifs de manière sûre. Nous pouvons par conséquent, sans être soumis à la pression du temps, élaborer un nouveau programme d'évacuation avec tout le soin et l'attention nécessaires, puis soumettre ce programme à l'approbation du Conseil fédéral.

Contact:

Markus Fritschi
Chef de Division "Projets de stockage"
Tél. +41/56/437'13'07
Mobile: +41/79/663'37'16

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004441/100461743> abgerufen werden.